



Offres de formation 2021-2022

Ligue Occitanie de Judo Jujitsu Kendo et DA
MONTPELLIER - TOULOUSE



Offres de formation fédérale

Assistant club	1^{ère} qualification fédérale
Animateur suppléant	Qualification fédérale
CFEB	Certification fédérale d'enseignement bénévole (non délivré en Occitanie)
CQP MAM Judo Jujitsu	Diplôme de la branche professionnelle
BPJEPS Judo Jujitsu	Diplôme d'état professeur de judo de niveau 4
DEJEPS Judo Jujitsu	Diplôme d'état professeur de judo de niveau 5 (non délivré en Occitanie)
DESJEPS Judo Jujitsu	Diplôme d'état professeur de judo de niveau 6 (non délivré en Occitanie)

Assistant club

Type	1 ^{ère} qualification fédérale
Statut	Bénévole
Pré requis	Etre au moins cadets/cadettes, ceinture marron
Contenu	<ul style="list-style-type: none">-Formation régionale ou départementale de 30 h-Stage pédagogique de 50 h dans un club affilié FFJDA-Une évaluation finale-Formation continue obligatoire de 10 h par an
Coût par candidat	50€ TTC
Inscription	Date limite : septembre 2021 (Montpellier et Toulouse)
Prérogative délivrée	Sous la dépendance fonctionnelle de son enseignant L'Assistant Club peut assister l'enseignant du club (pas d'autonomie d'enseignement).

Animateur suppléant

Type	Qualification fédérale
Statut	Bénévole
Pré requis	Etre titulaire de l'assistant club ou être 1 ^{er} dan ou plus Etre titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent Etre âgé d'au moins 18 ans le jour de l'évaluation finale
Contenu	-Formation régionale de 30 h -Stage pédagogique de 50 h dans un club affilié FFJDA -Une évaluation finale -Formation continue obligatoire de 20 h par an
Coût par candidat	150€ TTC
Inscription	Date limite : septembre 2021 (Montpellier et Toulouse)
Prérogative délivrée	Sous la dépendance fonctionnelle de son enseignant Permet d'assister ou de remplacer l'enseignant en autonomie pédagogique ponctuellement (1 mois max)

Assistant club et Animateur suppléant

Déroulement des formations

Début de la formation : octobre 2021

Fin de la formation : décembre 2021

Lieu : Montpellier, Toulouse

Nombre d'heures de formation en centre : 30 h

Nombre d'heures de stage pédagogique: 50 h dans une association affiliée à la FFJDA autorisée

Obligation de formation continue annuelle :

- 10 h pour les assistants clubs (30€ TTC)

- 20 h pour les animateurs suppléants (50€ TTC)

Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Arts Martiaux

Type	Diplôme de la branche professionnelle
Statut	Professionnel
Pré requis	Etre 1 ^{er} dan à l'entrée en formation par UC, 2 ^{ème} dan pour l'examen Etre titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent Etre âgé d'au moins 16 ans le jour d'entrée en formation, Avoir 18 ans à l'examen
Contenu	-Formation régionale de 185 h dont 30h Heures Individuelles de Formation -Stage pédagogique de 40 h dans un club affilié FFJDA -Formation en UC ou préparation examen national -Epreuve EPMSF: permet d'enseigner en autonomie pendant la formation
Coût par candidat	1900€ TTC (aides possibles : Pôle emploi, OPCO, MLI, CPF...) Bourse de 400€ pour les non-pris en charge si réussite à l'examen dans l'année Etudiant nous consulter
Inscription	Date limite : Fin septembre 2020
Prérogative délivrée	Permet d'animer et initier à la pratique du judo à temps partiel (jusqu'à 360h par an)

CQP **Moniteur Arts Martiaux Judo Jujitsu**

Déroule- ment de la formation

Test de sélection: oct 2021

Début de la formation : oct 2021

Fin de la formation : mai 2021

**Lieux : Mèze, Narbonne, Saint-Orens, Toulouse
Et ponctuellement sur le territoire Occitanie**

Nombre d'heures de formation en centre : 185 h (dont 30 individualisées) les week-end et /ou périodes de vacances scolaires

Nombre d'heures de stage pédagogique : 40 h dans une association affiliée à la FFJDA autorisée

3 UC (Unité Capitalisable) de formation

UC1 : Concevoir un projet d'enseignement

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'enseignement

UC3 : Participer au fonctionnement de la structure

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

Type	Diplôme d'état professeur de judo de niveau 4	
Statut	Professionnel	
Pré requis	Etre 1 ^{er} dan à l'entrée Etre titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent Etre âgé d'au moins 18 ans le jour d'entrée en formation	
	Montpellier	Toulouse
Contenu	-Formation régionale de 626 h	-Formation régionale de 645 h
Stage dans un club affilié FFJDA	315 h	300 h
	Formation en statut apprenti	
Coût par candidat	5500€ TTC	6000€ TTC
	<i>en fonction du statut, aides possibles : Pôle emploi, OPCO, MLI, CPF...</i>	
Inscription	Septembre 2021	Novembre 2021
Prérogative délivrée	Permet d'animer, enseigner et entraîner	

BP JEPS Judo Jujitsu

Déroulement de la formation

Secteur Montpellier

Test de sélection : oct 2021
 Début de la formation : oct 2021
 Fin de la formation : juillet 2022
 Lieu : Montpellier
 Nombre d'heures de formation en centre : 626 h
 - le lundi et le mardi
 - semaines bloquées pendant les petites vacances scolaires
 - Quelques week-end selon le calendrier sportif

Secteur Toulouse

Test de sélection : déc 2021
 Début de la formation : janv 2022
 Fin de la formation : déc 2022
 Lieu : Toulouse
 Nombre d'heures de formation en centre : 645 h
 - 1 semaine par mois
 - Quelques week-end selon le calendrier sportif

Stage pédagogique (tuteur validé par OF)

315 h
 928 h en apprentissage (pour contrat de 11 mois)

300 h
 993 h en apprentissage (pour contrat de 12 mois)

4 UC (unité capitalisable) de formation
Des allègements de formation sont possibles (titulaire du CQP, animateur suppléant, CFEB...)

BP JEPS en apprentissage

Type	Diplôme d'état professeur de judo de niveau IV
Statut	Professionnel
Pré requis	Etre 1 ^{er} dan à l'entrée Etre titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent Etre âgé d'au moins 18 ans le jour d'entrée en formation à -30 ans
Contenu	-Formation régionale de 626 h (Montpellier), 645 h (Toulouse) -Formation en entreprise : 928 h (Montpellier), 993 h (Toulouse) dans un club affilié FFJDA -Formation en 4 UC
Coût	Pris en charge de la formation par le CFA sport Rémunération en fonction du profil
Inscription	Septembre 2021 (Montpellier), Novembre 2021 (Toulouse)
Prérogative délivrée	Permet d'animer, enseigner et entraîner

BP JEPS en apprentissage

Les + de l'apprentissage :

Côté apprenti :

- un statut de salarié (couverture sociale, cotisation retraite,...)
- un salaire
- un contrat de 11 à **12 mois**
- formation gratuite (financée par la Région et le CFA)
- exonération des charges salariales (salaire brut= salaire net)
- revenus non imposables
- aide au premier équipement
- une carte jeune région Occitanie (aides Région, repas...)
- une carte d'étudiant des métiers (accès CROUS+ réduction étudiant)
- Possibilités d'aides financières supplémentaires des MLI

Salaire estimé en fonction du profil : de 660€ (18-20 ans) à 1550€ (+26 ans) net par mois

BP JEPS Judo en apprentissage

Les + de l'apprentissage :

Côté employeur :

- une gestion administrative simplifiée grâce au Groupement d'employeurs judo Occitanie
- une formation financée
- un coût attractif
- un salarié motivé par le projet
- un pré recrutement idéal
- un projet structurant, source de développement
- une aide de l'Etat
- une aide de l'ANS (ex CNDS)

*Coût estimé en fonction du profil :
contacter la Ligue pour une simulation*

Possibilité d'accueillir un apprenti dans plusieurs structures et ainsi diminuer le coût pour les employeurs

BP JEPS- 4 UC

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et dans toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention judo jujitsu jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale
- UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention judo jujitsu pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale

BP JEPS-Equivalences

Equivalences	
Autres BP JEPS	UC 1 et 2
Animateur Suppléant- CFEB	UC 1 + EPMSF
CQP APAM-MAM	UC1 et UC3 + EPMSF
BPJEPS 10 UC non terminé -Si au moins 3 des 4UC (UC1 à 4) -Si au moins 3 des 6 UC (UC5 à 10)	-UC1 et UC2 -Possibilité UC3 et/ou UC4 (demande sur dossier auprès de la DRJSCS)

o Possibilités d'allègements de formation validées lors du positionnement

Le tuteur : ses missions

- Accueillir, informer et intégrer le stagiaire dans la structure
- Gérer l'alternance et se coordonner avec l'Organisme de Formation
- Organiser le parcours du stagiaire dans la structure (repérer les situations de travail les + formatrices, organiser le parcours en liaison avec l'OF)
- Transmettre les savoirs professionnels (rendre le travail formateur), apporter des éléments de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être indispensables à la pratique et à l'enseignement du judo
- Accompagner, soutenir et suivre le projet d'action et d'apprentissage du stagiaire
- Evaluer la progression et les acquis



Pour plus d'informations :

ligue@occitanie-ffjudo.com

